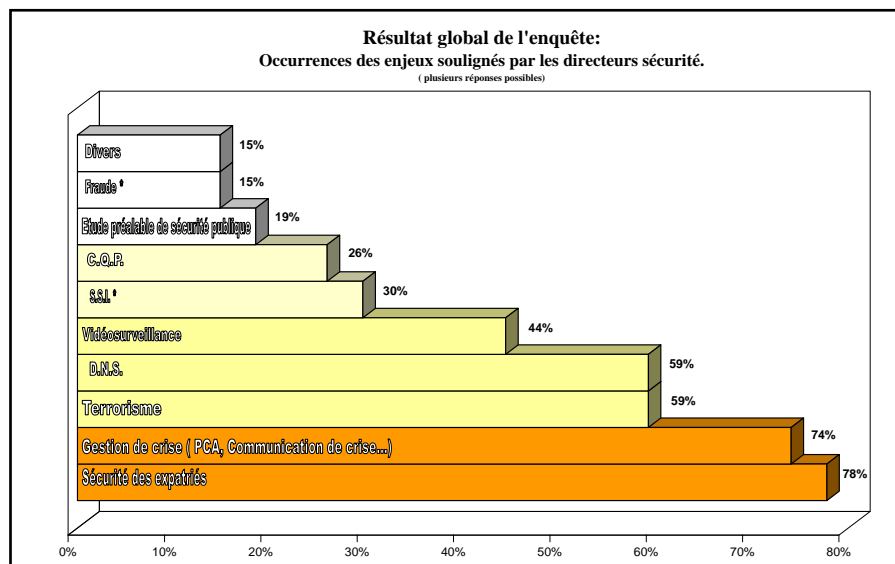
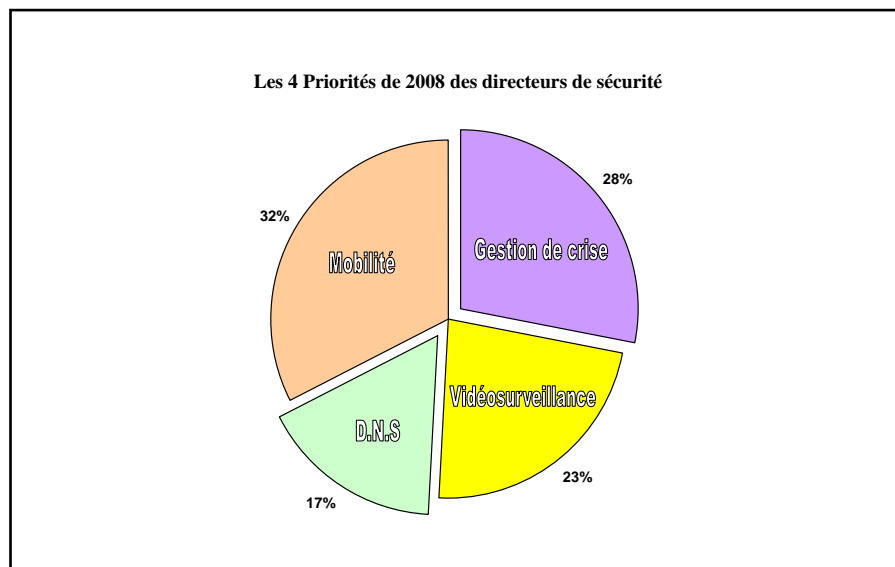


Les Enjeux pour 2008 des Directeurs de Sécurité.

Le CDSE a réalisé une enquête portant sur les enjeux des directeurs de sécurité d'entreprise pour l'année 2008. Tous les secteurs d'activité sont représentés. Il s'agit principalement d'entreprises du SB 120. Cette étude vise à mieux appréhender leurs préoccupations. 40 directeurs de la sécurité ont répondu à ce sondage. Voici présentées succinctement leurs priorités.



* réponses spontanées



N.B : Mobilité = sécurité des expatriés + terrorisme.

La Mobilité : source de nouveaux risques.

Les directeurs sécurité suivent l'évolution des transformations de l'entreprise. Dans un contexte d'internationalisation des grands groupes, il ressort que la question de la mobilité est leur préoccupation majeure. Par mobilité, nous entendons à la fois la sécurité des expatriés, la sécurité des projets internationaux, la sécurisation des joints-ventures ou encore la prévention contre le terrorisme. Ainsi, pour 82% des directeurs interrogés dans cette enquête, la mobilité est au cœur de leurs préoccupations. La montée des risques dans certains pays (Algérie, au Tchad...) est pour partie responsable de ces inquiétudes.

Les Directives Nationales de Sécurité (DNS)

L'enquête révèle que 59% des directeurs de sécurité considèrent les DNS comme la deuxième préoccupation de l'année 2008. Rappelons que la loi du 23 janvier 2006 relative à la lutte contre le terrorisme oblige dans chaque secteur d'activités essentielles à la vie nationale, à suivre les exigences de sécurité fixées par le ministre coordonateur du secteur via ces directives. Ainsi, les DNS analysent les risques à partir des analyses de renseignements et annoncent les exigences de sécurité. Ainsi chaque opérateur bénéficie désormais des analyses nationales afin de réduire l'attractivité des cibles. Cependant il semble aujourd'hui complexe de répondre aux préoccupations de l'administration sans surcoût prohibitif.

La gestion de crise

La mise en place de PCA (Plan de Continuité d'Activité) ou la communication de crise sont considérées comme des enjeux pour 2008 pour 74% des directeurs de la sécurité interrogés. Dans un contexte très incertain (incertitude économique, crise des subprimes, instabilité géopolitique, risque de conflits sociaux...), les entreprises prennent conscience de l'importance de développer de bons outils de gestion de crise (veille, alerte, dispositif de crise...).

La question de la vidéosurveillance

La vidéosurveillance est la préoccupation de 28% des directeurs interrogés, ces derniers étant bien souvent en charge de la sécurité d'infrastructures d'importance vitale sur le territoire national.

Force est de constater que certains espaces considérés comme sensibles sont encore dépourvus de ces moyens technologiques comme l'a mis en lumière le rapport du Ministère de l'Intérieur de 2005 relatif à la vidéosurveillance. Il semble dès lors nécessaire pour certaines entreprises française de réaliser des investissements en la matière.

Observations par secteurs d'activité.

Ces résultats sont à affiner en fonction des secteurs d'activité dans lesquels les professionnels sont amenés à intervenir.

Secteurs d'activité	Enjeux les plus souvent mentionnés par les interrogés	Occurrence des réponses
Tourisme	Mobilité	100%
Transport	Mobilité	66%
Assurance et Finance	Fraude et sécurité de l'information	100%
Construction	Mobilité	100%
Industrie	Etudes préalables de sécurité publique	75%
Energie	Mobilité	66%
Armement	Etudes préalables de sécurité publique	75%
Agroalimentaire	Mobilité	100%
Distribution	Certificat de qualification professionnel	77%
Presse	Mobilité	100%
Jeux	Gestion de crise	100%

Ainsi, il est notable que les questions relatives aux CQP (Certificat de Qualification Professionnelle, décret du 6 août 2007) et aux mutations du marché de la sécurité humaine, intéressent fortement le marché de la grande distribution (dans notre enquête 77 % des directeurs sécurité de ce secteur).

De même, la sécurisation des systèmes d'information ainsi que la question des fraudes internes et externes à l'entreprise, sont des préoccupations majeures pour les secteurs de l'assurance et de la finance (dans notre enquête 100% des directeurs sécurité interrogés dans ce secteur).

Enfin, les nouvelles réglementations relatives aux études préalables de sécurité publique, constituent un enjeu de premier plan pour les secteurs de l'industrie (dans notre enquête 75% des directeurs sécurité de ce secteur).

A noter ...

Une minorité des directeurs sécurité a mentionné les questions relatives aux accidents du travail, aux axes de stratégies et aux outils de normalisation et de standardisation de la sécurité (ISO 27001...).